

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

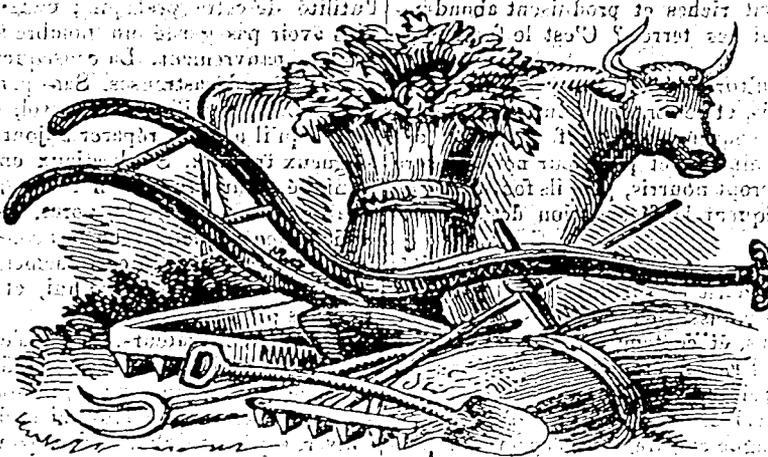
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur
J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES: 1ère insertion; 10 cts. la ligne; 2me insertion, eto; 3 cts. par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

Chaque abonné retardataire trouvera le COMPTE de ce qu'il doit pour abonnement à la Gazette des Campagnes, soit dans le numéro du 6 ou du 13 février courant. Que l'on s'empresse de répondre à l'appel.

CONFÉRENCE AGRICOLE

Nous rappelons aux cultivateurs du Comté de Kamouraska que Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu à Kamouraska la Conférence Agricole de M. Barnard.

SOMMAIRE

- Causerie agricole: Il faut bien nourrir les animaux.
- Revue de la Semaine: Sa Grandeur Mgr. Lasfèche à Rome. — Appréciations du Journal de Florence sur les Zouaves pontificaux. — Persécution contre l'Eglise catholique en Italie, en Suisse et en Prusse. — Les quarante-heures à Ste. Anne de la Pocatière.
- Sujets divers: Entretien des animaux, accidents et moyen de les prévenir. — Compagnie d'engrais de la ville de Montréal. — Hygiène des animaux employés aux travaux agricoles du printemps.
- Petite chronique: Consommation de tabac en Angleterre.
- Recettes: Moyen pour guérir les blessures provenant d'instruments tranchants.

CAUSERIE AGRICOLE

IL FAUT BIEN NOURRIR LES ANIMAUX

Dans une période peu avancée de l'art agricole, on a dit: *Le bétail est un mal nécessaire* et partant de là on n'a gardé que le nombre d'animaux strictement requis pour les

besoins de la culture et de la famille. Si l'on étudie convenablement la question, on voit que cette opinion désavantageuse sur les bestiaux domestiques est absolument erronée.

Non, le bétail, son élevage, son entretien, son engraissement ne sont pas des maux nécessaires. Les besoins de la consommation ont fait justice de ce vieux dicton. Dans les contrées les plus riches, les plus commerciales et les plus renommées par leurs manufactures, les produits des animaux sont devenus d'une nécessité absolue et par cela même obtiennent des prix très-élevés. La viande, le beurre, le fromage, la laine, le suif, les peaux sont tous en grande demande et donnent lieu à un commerce intercolonial très-étendu. Sous l'influence de ce commerce, les prix ont subi une hausse incessante qui a fait du bétail une des industries agricoles les plus lucratives des temps actuels.

Cependant, il y a encore des localités qui regardent les animaux comme un mal nécessaire, et en Canada elles sont assez nombreuses malheureusement. Ces localités sont bien reconnaissables. Là, le cultivateur ne vend que les produits de la terre, il vend ses grains et ses fourrages et il ne tient que quelques chétifs animaux qu'il nourrit le plus misérablement possible, la paille formant le fond de leur alimentation.

Parlez à ce cultivateur de nourrir ses animaux plus abondamment, de leur donner des fourrages plus nourrissants et plus succulents, de remplacer une partie de la paille par du bon foin, de faire entrer un peu de grain dans leur ration, il croira que vous voulez vous moquer de lui ou que vous travaillez à le ruiner; ou bien il vous dira que vous n'entendez rien aux choses de l'agriculture et qu'il en sait plus long que vous.

Ces réponses, nous les avons entendues plus de cent fois, et même, le dirons-nous, par des hommes qui se prétendent des cultivateurs progressistes. Nous en avons été peiné, car nous y avons vu un de ces préjugés enracinés qui arrêtent toute amélioration.

Hopital-Général de Québec

Les cultivateurs des pays les plus avancés en agriculture n'auraient jamais osé faire de telles réponses. Leurs succès brillants dans la tenue du bétail, et les profits élevés qu'ils en ont retirés, leur ont prouvé depuis longtemps que la production animale est le seul moyen, dans la plupart des circonstances, de rendre l'industrie agricole florissante. Voyez les agriculteurs anglais et écossais entre autres, ils gardent de nombreux troupeaux de bêtes-à-cornes, de porcs et de moutons. Leurs terres sont riches et produisent abondamment. Mais qui a enrichi ces terres ? C'est le fumier de leurs animaux.

Tout se tient en agriculture, la terre ne peut produire abondamment sans engrais, et ce sont les animaux qui produisent le fumier le plus convenable à la fertilisation des terres. Il faut donc des animaux et plus leur nombre sera considérable, mieux ils seront nourris, plus ils fourniront de fumier, et plus par conséquent la fécondation des sols sera rapide et complète.

C'est ce qu'ont fort bien compris les cultivateurs cités plus haut. La culture anglaise et surtout la culture écossaise n'ont pas toujours été aussi riches qu'elles le sont aujourd'hui. Il fut un temps, et ce temps n'est pas très-éloigné, où l'Angleterre et l'Écosse étaient de bien pauvres pays agricoles. Il y a à peine 75 ans, le fermier écossais se nourrissait presque exclusivement de farine d'avoine ; le sol, appauvri par une longue culture sans engrais, ne pouvait nourrir d'autres céréales plus exigeantes, et encore l'avoine ne donnait-elle que de très-faibles produits. Aujourd'hui la face du pays est complètement changée, les cultivateurs encouragés par de bons enseignements agricoles, et aussi poussés par le désir de sortir de cette misère affreuse, sont devenus de grands éleveurs. Le bétail a enrichi la terre, et celle-ci devenue plus féconde a donné en abondance les aliments propres aux besoins des animaux. Le bétail en petit nombre d'abord, parce que la terre était rebelle à la production, a augmenté graduellement en quantité et en qualité, à mesure que le sol s'améliorait. Il a donc été en même temps la cause et le résultat de la richesse actuelle de tout le pays.

Suivons cet exemple, nos vieilles terres même les plus pauvres ne le sont pas encore autant que l'étaient celles de l'Écosse et nous atteindrions certainement plus tôt aux mêmes succès. Devons-nous attendre la stérilisation complète de notre sol pour revenir de nos malheureux errements ? Le mal n'est-il pas déjà assez grand pour nous faire ouvrir les yeux sur la ruine dont notre industrie agricole est menacée ?

Comme tous nos devanciers livrés à la routine, nous avons traité la terre avec la plus coupable insouciance, nous l'avons usée, délapidée et elle ne produit plus avec la même abondance qu'autrefois. Le système de culture suivi par nos pères a été défectueux, puisqu'il a amené la ruine des terres les plus fertiles ; changeons-le donc ; reconstruisons ce qui a été démolí, ramenons la fertilité sur les sols appauvris. C'est la culture sans engrais qui nous a ruinés, ce sera la culture avec engrais qui nous enrichira.

Mais le moyen, quel est le moyen de produire les fumiers nécessaires à la fertilisation de nos terres ? Ce moyen est bien connu, il est facile et certain : c'est le bétail nourri abondamment. Que chaque cultivateur entretienne dans ses étables, la plus de vaches, de bœufs, de moutons et de porcs qu'il pourra en nourrir avec les produits de sa terre ; qu'il recueille tout leur fumier et il réussira bientôt à enrichir ses champs. Qu'à ce fumier, il ajoute les travaux ordinaires d'une bonne culture et en peu d'années une douce

aisance viendra remplacer les privations actuelles.

Ces merveilleux résultats s'obtiennent par le bétail en nombre proportionné à l'étendue de la terre et abondamment nourri. De tout temps nous pourrions dire, le cultivateur canadien a eu des bestiaux ; un certain nombre de vaches, de bœufs, de porcs et de moutons servait aux besoins de la consommation intérieure. Ce n'est pas là la faute que nous lui reprochons. Au contraire, nous reconnaissons l'utilité de cette pratique ; mais nous lui reprochons de n'en avoir pas gardé un nombre suffisant et de les avoir nourris pauvrement. La conséquence de cette pratique a été des plus désastreuses. Sans parler de la diminution graduelle de la fertilité de son sol, le cultivateur a fait des pertes qu'il ne peut réparer aujourd'hui que par de longs et soigneux travaux. Ses bestiaux ont dégénéré, leur taille a diminué, leur production s'est affaiblie en quantité et en qualité ; les moutons, les porcs, les bœufs n'engraissent que difficilement, la laine est peu abondante et de mauvaise qualité, les vaches ont dû certainement être meilleures laitières qu'elles ne le sont aujourd'hui, et tous ont une conformation des plus défectueuses.

Chez les cultivateurs, on semble croire que l'effet le plus pernicieux de l'alimentation insuffisante est d'amener l'amaigrissement des animaux ; et, agissant d'après cette croyance, on nourrit ceux-ci le plus misérablement possible pendant l'hiver, espérant qu'au printemps ils reprendront bientôt ce qu'ils ont perdu. Cet amaigrissement est sans doute très-préjudiciable, le cultivateur perd beaucoup à laisser dépérir ses animaux. Il croit faire une économie, et il se livre au plus affreux gaspillage ; car le bétail qui ne trouve pas dans ses aliments la quantité de principes nutritifs nécessaires à ses besoins, se nourrit aux dépens de sa propre substance, ou, pour employer une expression très-exacte de l'un de nos plus savants agronomes, *on lui refuse du foin et le bétail se nourrit de viande !*

La diminution des animaux soumis au régime de la misère est notable. Si un bœuf pèse 1000 livres au commencement de novembre, il est réduit à 800 au milieu de mai. S'il y avait cinq paires de bœufs à l'étable, il n'en reste plus, en réalité que quatre. Les quatre paires restant auront mangé la cinquième.

Ne calculons pas sur ce que les animaux reprendront au printemps, ce qui est perdu est bien perdu. Sans doute la belle saison, et les herbes abondantes et succulentes vont faire récupérer aux bœufs les pertes de l'hivernage, et, néanmoins la perte restera. Avec le fourrage que chaque bœuf consommera pour revenir à 1000 livres, il serait allé à 1200. La cinquième paire de bœufs est toujours perdue, car avec l'herbe qui la restitue, on en aurait obtenu une sixième. Elle est bien perdue, pour tous les produits qu'elle aurait donnés, même pour le fumier.

— Remarquons bien que nous n'exagérons pas. Quand nous disions que, par le fait d'un régime insuffisant, un animal de 1000 livres est réduit à 800, nous sommes demeuré, pour une foule de cas, bien au-dessous de la vérité. Pour quiconque sait comment les choses se passent dans nos campagnes, il est hors de doute qu'un grand nombre d'animaux, et surtout les bêtes-à-cornes, perdent pendant l'hiver un quart et jusqu'à un tiers de leur poids. D'où il s'en suit que l'on peut perdre la substance d'un animal sur quatre et même sur trois.

Mais ce n'est pas tout. L'amaigrissement n'est pas le seul malheur de la nourriture insuffisante ; elle a encore d'autres conséquences, surtout en ce qui concerne les jeunes animaux, les bestiaux faibles, les femelles qui portent ou qui allaitent.

L'alimentation insuffisante est surtout pernicieuse pendant le jeune âge. A cette période de la vie, la nourriture abondante est le grand moyen de développer rapidement et complètement les formes de l'individu; c'est, nous l'avons dit ailleurs, le principal agent de l'amélioration des races. Tous les éleveurs savent que, pour produire des animaux de belle venue, il faut leur fournir en abondance, une nourriture substantielle et choisie. C'est en grande partie par elle qu'on réalise aujourd'hui ces merveilles dont le secret est demeuré inconnu des anciens. En nourrissant mal le bétail, on ne forme que des races chétives, qui portent l'empreinte ineffaçable d'un travail organique incomplet, languissant et souvent interrompu.

En effet, voyez ces veaux, ces agneaux, qu'on sèvre trop tôt, avant que leurs faibles organes aient acquis la force de digérer l'herbe et les fourrages. En quittant la mamelle de leur mère ou le seau où ils trouvaient le lait, ils maigrissent, leurs flancs se creusent, leurs muscles s'amincissent, et la graisse à peine formée se fond pour ainsi dire. Chez eux; tout souffre d'une manière plus ou moins évidente, depuis la surface de l'être jusque dans la profondeur du plus caché des organes. Le poil se hérissé et devient terne, la peau sèche, les interstices musculaires se creusent; tout ce qui est mou s'affaisse, le foie même rapetisse et noircit. C'est un arrêt, une détérioration précoce.

Si cet état de chose continue, l'équilibre qui doit exister dans le système est rompu. Les systèmes musculaire et sanguin sont en retard, tandis que les systèmes cellulaire et lymphatique prennent le dessus. Les germes de débilitation se développent, la faculté de résistance aux causes de maladies s'affaiblit, et souvent l'animal devient la proie des parasites de toutes sortes. Ceux-ci achèvent ce que l'insuffisance de la nourriture avait préparé. Enfin, comme dans le temps d'arrêt et de dépérissement, les os continuent à durcir, l'animal reste petit, son accroissement devient impossible.

REVUE DE LA SEMAINE

Les dernières nouvelles de Rome nous annoncent l'arrivée de Sa Grandeur Mgr. Laffèche dans la Ville Eternelle. A ce sujet, voici ce que nous lisons dans le *Nouveau-Monde* :

" Sa Grandeur Mgr. Laffèche écrit de Rome à la date du 19 janvier, qu'il a eu la faveur d'une audience du Saint-Père le 17 du même mois. Il a pu s'entretenir seul avec Sa Sainteté assez longuement.

" Sa Grandeur trouve que Pie IX a perdu de son embonpoint, et que sa figure s'est quelque peu affaissée; mais à part ce léger changement, il est encore le même qu'au Concile du Vatican, plein de vigueur de corps et d'esprit. Sa première pensée, en le voyant, a été pour les Zouaves qui occupent toujours une large place dans son cœur.

" Mgr. Laffèche en a profité pour lui remettre une belle adresse et une généreuse offrande de la part de l'*Union Allet*; ce qui a causé au Pape un bien sensible plaisir.

" Il a voulu de suite lire quelque chose de cette adresse et la lettre d'approbation de Mgr. l'Evêque de Montréal. " Je ne puis voir le tout à présent, dit-il, je le lirai plus tard et à loisir, et je ferai une réponse à ces bons jeunes gens du Canada. " Ce qui suivit a trait aux questions actuellement soumises par les évêques au jugement du Saint-Siège.

" M. Maréchal, curé de N.-D. de Grâce, nous apprend, entre autres bonnes nouvelles, qu'il a aussi eu le bonheur

d'être reçu en audience par le Saint-Père, d'entendre sa Messe et de communier de sa main. Le Révd. M. Belle-marre et M. l'avocat Panneton étaient à la même audience. Il remarque que Pie IX paraît jouir d'une santé parfaite. Malgré ses 82 ans, sa voix est toujours forte et la souplesse de ses mouvements accuse plutôt un homme de 50 ans qu'un vieillard octogénaire.

" Si le séjour de Mgr. Laffèche doit, à cause des affaires, se prolonger au-delà du mois de février courant, M. le Curé de N.-D. de Grâce reviendra probablement au pays avant Mgr. l'Evêque de Trois-Rivières.

" Le Révd. Père Braun est bien et semble beaucoup jouir de son séjour à Rome. "

— Nos lecteurs seront sans doute heureux de lire comment on apprécie à l'étranger l'amour et la piété des Canadiens, et surtout de nos zouaves pontificaux à l'égard du Souverain Pontife. Aussi leur livrons-nous avec plaisir les quelques lignes suivantes du *Journal de Florence* :

" Les anciens soldats du Vicaire de Jésus-Christ conservent dans toute leur vivacité les sentiments de fidélité et de dévouement inaltérables dont ils ont si souvent donné des preuves en versant leur sang et en combattant un contre dix pour la défense des droits de l'Eglise et de son immortel Pontife, et ils saisissent avec empressement toutes les occasions qui se présentent pour déposer aux pieds de Pie IX l'expression de ces sentiments que rien au monde ne pourra modifier ou affaiblir.

" En quelques coins du monde qu'ils soient dispersés, la distance disparaît devant l'ardeur de leur foi et de leur attachement à la chaire de Pierre. Leur cœur est comme le passé dans cette Rome qu'ils étaient venus sauver des embûches sectaires, au pied du trône du représentant de Dieu sur la terre dont ils ont durant tant d'années soutenu les intérêts sacrés avec une vaillance qui a trouvé des admirateurs dans le camp même des ennemis de la Papauté.

" Ils seraient, aujourd'hui comme par le passé, disposés à dire adieu à leur patrie, à sacrifier leurs affections les plus chères, à quitter les douceurs de la famille, à s'arracher des bras de leurs parents et de leurs plus tendres amis, pour combattre de nouveau les combats du Seigneur, endurer les fatigues de la vie des camps où les ennuis d'une existence de garnison, enfin donner jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la plus belle, la plus sainte des causes. Ils appellent même ce moment de tous leurs vœux, c'est l'objet de leurs prières, de leurs plus ardents désirs, et ils se trouvent heureux de pouvoir répéter au Vicaire de Jésus-Christ que tel est le mobile qui fait battre à l'unisson leurs cœurs, dans quelque partie du monde que la tempête actuelle les ait momentanément jetés.

" Sa Grandeur Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, au Canada, prenait il y a peu de temps la route de la Ville Eternelle. A la nouvelle de son départ, les zouaves pontificaux de cette contrée lointaine qui ont laissé dans le cœur des romains un souvenir si précieux, l'ont prié de se faire auprès de Pie IX l'interprète de leurs sentiments d'affection filiale et de dévouement sans bornes. Ils ont voulu qu'une offrande fût déposée à ses pieds en leur nom, et une collecte faite spontanément entre eux a produit la somme de mille francs, fruit de leurs économies.

" Cette somme, modeste en elle-même, mais immense dans sa signification, a été déposée ce matin même (17 janvier) entre les mains du Souverain Pontife, par Sa Grandeur, admise à l'honneur d'une audience. Ils savent, eux qui l'ont vue à l'œuvre, le zèle de Sa Sainteté pour l'ornement de la maison de Dieu; aussi ont-ils prié le pieux pré-

lat canadien de faire connaître au Saint-Père qu'ils s'étaient imposé ce sacrifice, dans le but de concourir aux frais de réparations de l'Église de *Notre-Dame des Martyrs*, de la populaire *Rotonde*, de l'antique *Panthéon*, que l'inondation de 1870 avait, comme on sait, fortement endommagé.

"L'offrande était accompagnée d'une longue et touchante adresse, magnifiquement imprimée sur des grandes feuilles de parchemin. Nous avons eu le bonheur d'en parcourir le texte; c'est un chef-d'œuvre de grâce et d'éloquence et sa lecture nous a plus d'une fois arraché des larmes.

"Ils y disent au Saint-Père dans un langage qui respire par dessus tout l'amour filial, avec quel bonheur eux, ses "anciens soldats canadiens" se souviennent de Rome et du Souverain Pontife, de Rome foyer de la Foi et du Souverain Pontife oracle du Christ, du temps béni passé dans les rangs de l'armée de l'Église, de l'émotion qu'ils éprouvaient quand, dans les cérémonies solennelles présidées par Pie IX, ils formaient la haie autour de sa personne auguste; de la gloire d'appartenir par leur origine française, à la race de Saint-Louis, qui aimait à se faire appeler le "sergent de Jésus-Christ."

"Ils y rappellent surtout les émotions "des dernières journées, des dernières heures, et des instants suprêmes qu'il leur a été donné de passer à l'ombre de la Coupole Apostolique; "leur disposition à donner leur vie pour leur foi lorsque Rome était assiégée; leur douleur muette en baignant une dernière fois leurs armes avant de prendre le chemin de leurs pays, qui en de telles circonstances était pour eux le chemin de l'exil; leurs émotions en contemplant une dernière fois les traits chéris du Saint-Père se montrant à l'une des fenêtres de son palais pour leur donner, les yeux baignés de larmes et les mains levées vers le ciel "la bénédiction de la douleur."

"Ils ont rappelé en terminant les paroles suivantes prononcées un jour devant quelques-uns d'entre eux par le Saint-Père: "le salut de la Papauté viendra, peut-être, de l'Amérique;" et ils ont ajouté que ces paroles *vibrent avec force dans leurs cœurs*.

"Nous ne dépendrons pas l'impression produite sur l'âme sensible de Pie IX par ces lignes émues. Ce sont de ces sentiments que le cœur peut éprouver, mais que la plume est impuissante à décrire.

"Constatons seulement une fois de plus ce qu'il y a de grandeur, de noblesse, de fidélité, d'affection désintéressée, d'esprit d'abnégation et de dévouement dans ces soldats du Pape, dans ces zouaves pontificaux contre lesquels des journalistes soudoyés lancent leurs insultes gratuites maintenant qu'ils se trouvent loin du théâtre de leurs exploits, mais que les soldats tremblaient autrefois de rencontrer sur les champs de bataille."

Ces lignes n'ont pas besoin de commentaires. Elles font connaître avec quelle confiance les catholiques tiennent les yeux attachés sur l'Amérique. Continuons à la mériter cette confiance; gardons fidèlement le précieux trésor de la foi, et ne nous laissons pas gouverner par ce prétendu libéralisme qui n'est réellement que la plus monstrueuse tyrannie et qui fait aujourd'hui de l'Europe un abîme d'iniquités.

Par malheur, nous commençons à ressentir les secousses des iniquités dont le Vieux-Monde se rend coupable envers le Saint-Siège et les institutions catholiques. Il se forme parmi nous une clique de *libérateurs* qui croient le temps venu de lever la tête et de jeter dans notre population leurs principes subversifs. Ne les laissons pas faire, combattons-les à outrance et obligeons-les à retourner dans leur néant. N'attendons pas qu'ils soient devenus forts; en les attaquant

dans leur faiblesse, nous pourrons, avec l'aide de Dieu, les détruire avant qu'ils aient empoisonné nos croyances religieuses. Que chacune de leurs iniquités, que chacune de leurs principes abominables soient dépouillés des faux ornements au moyen desquels ils savent si bien les couvrir, et alors leurs mensonges se montreront dans toute leur nudité et perdront le pouvoir de tromper le peuple.

Que de malheurs auraient été épargnés à l'Europe si les hommes franchement catholiques avaient combattu avec acharnement les principes du libéralisme dès leur première apparition! Que ces malheurs soient notre sauvegarde. Le libéralisme a plongé l'Europe dans un abîme de maux, ne le laissons pas s'introduire chez nous, car les mêmes malheurs, les mêmes désordres et la même immoralité en seraient la conséquence.

— Les persécuteurs de l'Église et les spoliations des ordres religieux sont plus que jamais à l'ordre du jour en Europe. L'Italie, la Suisse et la Prusse battent la marche dans cette œuvre satanique.

Le gouvernement de Victor-Emmanuel vient de mettre la dernière main à l'exécution du projet depuis longtemps caressé de la suppression des ordres religieux. Par un reste de pudeur et surtout par crainte des puissances catholiques, le gouvernement avait, comme on sait, fait une exception en faveur des établissements habités par les généraux d'ordre. Cette exception n'a pas été maintenue, la majorité parlementaire s'y est opposée. Elle a voté contre le ministère et celui-ci semble très-flatté de cette opposition.

"La suppression, dit l'*Echo de Rome*, sera donc complète, et les Ordres religieux que le Saint-Père a déclarés utiles, sinon nécessaires, au gouvernement général de l'Église, disparaîtront de Rome, la capitale de la chrétienté. Il est probable que cette dernière abomination de l'usurpateur soulèvera de vives protestations de la part de l'épiscopat. Elles serviront à sauver le droit; mais certainement elles n'aboutiront à rien. Pris en masse, les hommes d'État sont corrompus jusqu'à la moelle. Ils ne distinguent plus le bien du mal. Quel intérêt pourraient-ils prendre à une question dont ils n'entrevoient pas la portée? Ils laisseront faire, en attendant qu'ils subissent eux-mêmes le contre-coup de l'injustice, et que le marteau de Dieu leur prouve qu'il est encore plus dur que leur cœur.

"Toutefois il se peut qu'il surgisse quelque difficulté au sujet des établissements internationaux. La France en particulier en possède un certain nombre, et, à moins qu'elle ne consente à plier devant l'insolence du roitelet usurpateur, il faudra probablement qu'elle se résolve à parler et à agir.

"Déjà il se fait un certain bruit autour du couvent de St. Denys, l'une des propriétés de la France catholique, et les feuilles libérales commencent à élever des prétentions....."

En attendant l'inique loi d'expropriation est passé, promulguée, mise en force et reçoit déjà un commencement d'exécution. Le gouvernement piémontais ne tarde pas à dépecer sa proie, il a hâte de voir disparaître les derniers vestiges du catholicisme; mais celui-ci ne s'écroulera pas. On pourra le spolier, le réduire à la plus extrême pauvreté, ses membres pourront n'avoir pas une pierre pour reposer leur tête; mais il restera inébranlable; et malheur à qui aura osé le toucher! Dieu est là qui le garde et accumulant sa colère sur la tête des impies.

La *Gazette Officielle* du royaume piémontais, publie un décret royal en date du 26 janvier, prononçant l'expropriation, pour cause d'utilité publique, de seize immeubles, coassistant en terrains et constructions appartenant aux Ordres

religieux. Parmi ces immeubles, neuf appartiennent à des communautés de femmes et sept à des communautés d'hommes. Pour un premier coup de filet, ce n'est pas mal commencer. Mais attendez misérables spoliateurs le jour de la rétribution est proche. Dieu semble même vouloir faire sentir à Victor-Emmanuel la force de son bras; déjà un membre de la famille de ce royal voleur a été frappé et il est tombé lourdement du haut du trône qu'une minorité turbulente de révolutionnaires et de sectaires lui avaient donné.

Oui, Amédée, le petit duc d'Aoste, n'est plus aujourd'hui qu'un roi détrôné. L'Espagne l'a repoussé de son sein, ceux-là mêmes qui l'avaient élevé, l'ont abaissé, et forcé d'abandonner les splendeurs que son ambitieux père lui avaient promises. Amédée a été reconduit bien poliment à la frontière d'Espagne; il est aujourd'hui à Lisbonne, capitale du Portugal, où il doit passer l'hiver. Il aura tout le temps nécessaire pour réfléchir sur les vanités des promesses révolutionnaires.

Cette dégringolade d'Amédée est, peut-être, le commencement de la fin. Par ce coup lointain, Dieu veut sans doute donner un avertissement à l'indigne Victor-Emmanuel et l'amener à abandonner les persécutions qu'il poursuit contre l'Eglise. Peut-être le roi d'Italie écouterait-il ce premier avertissement, nous le lui souhaitons; sinon, l'on sait comment Dieu sait châtier ceux qui s'attaquent à l'Épouse du Christ.

En Suisse, ce sont toujours les mêmes persécutions au nom du libéralisme qui, dans l'idée des législateurs de ce pays, veut dire tyrannie religieuse. L'Etat, suivant ces messieurs, est tout-puissant; il a le droit de gouverner les consciences aussi bien que les personnes; tout doit lui être subordonné. L'épiscopat suisse, en tête duquel se fait remarquer Mgr. Mermillod, proteste, contre cette tyrannie et proclame les droits imprescriptibles de l'Eglise. Comme on peut bien le penser cette opposition n'a pas eu le don de plaire à MM. les Conseillers de la Suisse, et Mgr. Mermillod a dû ressentir tout le premier les effets de leur colère. Pour lui fermer la bouche, ils ont d'abord voulu le prendre par la famille en lui retirant son revenu. Mais une souscription faite par les catholiques lui a procuré plus qu'il n'avait perdu. Alors voyant que ce moyen ne réussissait pas, ils ont tout simplement séparé le pasteur de son troupeau et fait conduire le digne évêque à la frontière par les gendarmes.

Puis, afin de consacrer cette odieuse persécution, ils élaborent en ce moment un projet de loi sur le culte catholique. Nous détachons de ce projet les articles suivants:

" Le Grand Conseil, sur la proposition du Conseil d'Etat, décrète ce qui suit pour être soumis au vote populaire: Art. 1er. Les Curés et les Vicaires, sont nommés par les citoyens catholiques inscrits sur les rôles des électeurs cantonaux. Ils sont salariés par l'Etat. Ils sont révocables. Art. 2. L'Evêque diocésain reconnu par l'Etat, peut seul, dans les limites de la loi, faire acte de juridiction et d'administration épiscopales. Art. 3. La loi détermine le nombre et la circonscription des paroisses, les formes et les conditions de l'élection des curés et des vicaires; le serment qu'ils prêtent en entrant en fonctions, les cas et le mode de révocation; l'organisation des conseils de fabriques chargés de l'administration temporelle du culte, ainsi que les sanctions des dispositions législatives qui le concernent.

Si les catholiques de la Suisse étaient seuls appelés à se prononcer sur cette loi, ils l'auraient bientôt démolie; malheureusement ils ont à compter avec une troupe de calvinistes fanatiques flanqués de ces libéraux toujours à l'affût cherchant de nouvelles persécutions contre l'Eglise, et ils

pourraient bien n'être pas les plus forts; mais tout ce que la Suisse y gagnera, sera d'ajouter une iniquité de plus à celles dont elle s'est déjà rendue coupable. Toute loi qui entrave le libre exercice du culte catholique, est une loi morte, aux yeux de Dieu et de l'Eglise; elle est comme si elle n'existait pas. L'Eglise ne peut pas accepter les empiétements de l'Etat et regarde comme très licite les actions contraires à la loi qui consacrent ces empiétements. Aussi, le clergé suisse, sur la recommandation de l'épiscopat, a donné lecture, le 2 de février, sans l'autorisation du Gouvernement; d'un bref pontifical détachant la canton de Genève du diocèse de Fribourg et nommant Mgr. Mermillod au nouvel évêché, malgré les dispositions de la loi défendant de semblables lectures.

Quant à la Prusse, nous n'avons que peu de choses à dire; ce sont toujours les mêmes attaques contre la liberté religieuse, les mêmes haines contre le catholicisme et les mêmes flatteries adressées à ceux qui se détachent du giron de l'Eglise. Nous ne sommes pas surpris de ces persécutions diaboliques; ce sont les sociétés secrètes et surtout la Franc-Maçonnerie qui dirigent ici tous les coups portés au catholicisme. En Prusse, les plus hauts dignitaires de la Franc-Maçonnerie appartiennent à la famille impériale et à la noblesse. L'Empereur Guillaume lui-même est le chef de la secte; son fils Frédéric Guillaume, prince impérial et royal, est leur représentant, et beaucoup d'autres princes ont des grades dans les loges. Ne soyons donc pas étonnés de la force de cette société secrète; mais le danger est grand pour la Prusse.

— La semaine dernière, les habitants de la paroisse de Ste. Anne suivaient pieusement les exercices des quarante-heures. Pendant les quatre jours qu'ont duré ces exercices, notre précieuse église était réellement comble. Les paroissiens attirés par la grandeur et la majesté des offices, préférèrent abandonner tous leurs travaux plutôt que de manquer un seul de ces offices. En outre, les élèves et professeurs du Collège relevèrent encore par leur présence et leur excellente musique la beauté des cérémonies.

Entretien des animaux, accidents et moyen de les prévenir

La manière dont on administre la boisson aux animaux domestiques, est, dans certaines localités, vraiment déplorable. Elle engendre une foule d'accidents et de maladies, dont les causes échappent au propriétaire et même à l'homme de l'art qui sont victimes l'un et l'autre de la fourberie des domestiques insoucians et paresseux.

Il n'est pas rare en effet, dans les fermes qui possèdent un abreuvoir ou qui se trouvent à proximité d'un ruisseau, de voir les sujets attachés à l'exploitation y chasser indistinctement tout le bétail pour le désaltérer, quels que soient d'ailleurs la saison, l'époque de la journée et l'état dans lequel se trouvent les animaux. Nous avons vu même pousser la négligence jusqu'à briser la glace de l'abreuvoir à coups de pioche et puis y amener, pour les faire boire, les chevaux encore tout harnachés rentrant en transpiration de la campagne.

D'autres fois encore, ce sont les engagers qui transportent directement, et sans plus de précaution, dans la crèche d'une étable bien chaude, l'eau glacée de l'étang ou de la fontaine voisine.

D'autres fois encore, on abandonne à lui-même, dans la cour de la ferme, le bétail à cornes qui vient de pâturer du trèfle, sans faire attention que l'eau dont l'animal est libre

de faire usage peut devenir mortelle.

Doit-on s'étonner, après de semblables négligences, de la fréquence des indigestions, des coliques, des avortements, des météorisations, des gourmes et de tant d'autres maladies qui emportent le bétail? Non, et pourtant il serait facile d'éviter les dangers auxquels on s'expose: car toutes les précautions à prendre se bornent, en été, à ne jamais faire boire les animaux rentrant du travail avant qu'ils aient mangé, et en hiver, à modérer le froid de l'eau, soit en y mélangeant un liquide chaud, soit en mettant cette eau, au moins vingt-quatre heures avant de la donner au bétail, dans de grandes cuvettes placées dans les écuries ou les étables, afin qu'elle puisse prendre insensiblement la température qui y règne.

À la rigueur, on pourrait aussi suivre cette règle quand on administre une forte ration de nourriture aqueuse, comme les betteraves, les carottes, les navets, les patates, etc. Pour parvenir au but qu'on veut atteindre, il n'y a qu'à placer les racines ou les tubercules dans l'étable où ils sont consommés, ou bien dans un compartiment voisin qui en a la température, et où on les laisse séjourner pendant quelque temps avant de les employer.

C'est par l'observation de ces différentes méthodes, si simples et si faciles à mettre en usage, que les cultivateurs peuvent se soustraire aux nombreux accidents qu'ils ont si souvent à déplorer par suite d'imprudence ou d'un manque de précaution.

Compagnie d'engrais de la ville de Montréal

Il s'organise en ce moment à Montréal, une compagnie qui, d'après son prospectus, travaillera à assainir la cité de Montréal tout en produisant pour l'agriculture une masse considérable d'engrais très-riches.

Cette compagnie, qui portera le nom de "Compagnie d'engrais de la ville de Montréal" se propose d'utiliser tous les déchets et les ordures de la ville. Les matières végétales et animales qui, dans les grands centres de population, laissent échapper des gaz si préjudiciables à la santé publique, produisant de nombreuses maladies et affectant profondément les tempéraments les plus robustes seront soigneusement recueillies et converties en engrais.

Les matières fécales seront également désinfectées, sans toutefois leur enlever leurs précieuses facultés fertilisantes. Le procédé que la Compagnie entend suivre à cet égard est un des plus parfaits et des plus salubres qui puissent être employés. Elle traitera les matières par l'acide sulfurique qui, en fixant l'ammoniaque et les autres gaz fertilisants, les empêchera de se répandre dans l'atmosphère, procurera à l'agriculture une abondante source de richesse tout en empêchant les émanations putrides.

Lorsque l'action de l'acide sulfurique aura été complète, la matière sera soumise à la dessiccation et transformée en une espèce de poudrette ou matière pulvérulente d'un transport facile et infiniment supérieure, tant par ses propriétés fécondantes que par la facilité de sa conservation, à la poudrette que l'on fabrique dans quelques pays de l'Europe et surtout en France.

La compagnie recueillera également les débris de boucherie et les os. Ces deux dernières matières produisent des engrais excessivement riches que des difficultés insurmontables ont empêché d'utiliser jusqu'aujourd'hui. Les os en particulier sont hautement appréciés pour leur phosphate de chaux qui, comme on sait, est indispensable à la nutrition de nos plantes cultivées, et sans lequel les grains, les plantes de nos prairies, les récoltes sarclées et surtout les navets n'ont toujours qu'une végétation languissante.

Tous les engrais, ainsi fabriqués, seront, nous le répétons d'un transport facile et tous les cultivateurs de la province pourront se les procurer avec facilité; nous espérons donc qu'ils comprendront assez leur intérêt pour ne pas négliger une source aussi précieuse de profits élevés.

Mais de son côté, la Compagnie devra prendre les moyens de conserver la réputation de ses produits, de se mettre en garde contre la falsification; et de mériter ainsi la confiance des cultivateurs.

Hygiène des animaux employés aux travaux agricoles du printemps

Le printemps est la saison de l'année où les maladies qui affectent les animaux employés aux travaux de l'agriculture sont les plus communes et souvent les plus graves. Combien de fois, n'avons-nous pas été témoin de la gêne, de l'embarras où se trouvent les cultivateurs qui, les uns par besoin, d'autres par parcimonie, et un certain nombre par intérêt mal entendu, ne conservent que le nombre d'animaux strictement nécessaires aux grands, aux nombreux, aux difficiles travaux de cette saison. Très rarement l'éventualité des maladies qui sont susceptibles de se développer à cette époque entre en considération, et quand arrive le moment néfaste, le cultivateur n'a que trois partis à prendre, les uns et les autres également funestes à ses intérêts bien entendus: ou il surcharge ses animaux restants, ou il glisse sur l'étendue et la profondeur des labours, ou il a recours à l'achat d'animaux tarés et à vil prix. C'est par des soins hygiéniques, raisonnés et calculés d'avance, qu'on prévient le plus sûrement ces divers catastrophes.

Personne n'ignore que c'est au printemps que médecins et vétérinaires sont nuit et jour en campagne. C'est l'époque de la moisson médicale.

Si les maladies sont si fréquentes et généralement graves à cette époque de l'année, on doit l'attribuer à diverses causes qu'il est du plus haut intérêt de connaître, parce qu'alors on peut, ou les anéantir, ou du moins les atténuer en partie par des soins hygiéniques.

Nous commençons par vous donner le sage conseil de mettre de côté la croyance encore trop répandue aux causes surnaturelles des maladies des bestiaux, et à celles non moins dangereuses du savoir-faire, du prétendu talent pratique d'une foule de guérisseurs. Si vous les examinez sans prévention, vous y reconnaîtrez facilement l'ignorance et l'ineptie, et un mobile qu'il serait facile de qualifier sévèrement. La croyance aux causes surnaturelles des maladies, la foi au talent de l'ignorant, est aujourd'hui une atteinte à la dignité et à la raison de l'homme.

Maintenant, que ceux qui le veulent nous suivent sur la terrain des réalités.

Comme le cheval est de tous les animaux de travail le plus impressionnable aux causes des maladies du printemps, nous commencerons par lui.

Chez le cheval donc, les maladies les plus communes de cette saison sont les maux de gorge, désignés sous ceux d'angine, d'osquinancie, d'ébranguillon, plus rarement sous celui d'avive; les gourmes, le rhume ou catarrhe nasal, chez les poulains qui débutent dans la carrière du travail; les maladies de poitrine, soit pleurésie, soit pneumonie, soit toux violente ou bronchite.

Ces maladies ont diverses causes qu'il est du plus grand intérêt de connaître, afin d'y soustraire autant que possible les animaux.

Causes.—L'hiver la plupart des chevaux de cultivateurs sont en quelque sorte forcés à un repos monacal. Ce repos n'est pas dans la nature ardente et active du cheval. Il y devient mou, lymphatique, et cependant, dès les premiers travaux, il se montre tout feu, toute ardeur, il semble sortir de l'esclavage et vouloir reprendre, bon gré mal gré, sa vie de labeur et d'activité.

Mais cette activité n'est en quelque sorte que factice; elle est plus apparente que réelle. Dès les premiers travaux, à cette ardeur éphémère succèdent la lassitude et l'abattement; des sueurs abondantes couvrent son corps, et cette humidité est retenue comme dans une éponge par l'abondance des poils d'hiver et par ceux que la nature prépare à les remplacer; c'est ce qu'on désigne sous le nom de *mue*. Le printemps est donc la saison où la robe du cheval est la plus épaisse et la plus chaude. La mue, qui n'arrive qu'insensiblement, semble

préparer la peau à recevoir l'influence de l'air, de la chaleur et de l'humidité.

Si donc, dans ces conditions de mollesse et de lymphatisme, on met sans transition le cheval aux travaux de culture, il en résulte des courbatures (fatigue des muscles), des fourbures (apoplexie dans les sabots). Les sueurs abondantes sont difficiles à sécher à cause de l'abondance et de l'épaisseur des poils; ils sont alors très sujets aux arrêts de transpiration, d'où résultent des maux de gorge et de poitrine les plus graves.

L'alimentation joue aussi un très grand rôle comme cause prédisposant à la maladie. Durant l'hiver on ménage aux chevaux la nourriture tonique et fortifiante; l'on se borne à la ration d'entretien: la provende se compose de fourrages moins nutritifs. Ce genre de nourriture est économique, et nous savons qu'en agriculture l'économie est une des conditions de succès et de profits. Loin de nous d'adresser un reproche au cultivateur économe; nous voulons seulement le prémunir contre les effets fâcheux de cette économie, et lui indiquer les moyens de passer sans danger, pour la santé des chevaux, de la ration d'entretien à la ration de travail.

Moyens préventifs.—Nous venons d'indiquer les deux causes principales des maladies de printemps.

Examinons les moyens d'en atténuer les effets:

1o. Comme transition du repos d'hiver à la vie laborieuse du printemps, il faut, au moins durant quinze jours, soumettre les chevaux à un exercice progressif.

Si l'on n'a pas de travaux légers et de peu d'importance, ce qui est rare; il faut recourir aux promenades, d'abord courtes et d'une heure au plus, puis en augmenter successivement la durée et les rendre plus fatigantes.

Il faut mettre les chevaux en *halène*.

Les Anglais sont dans l'usage de purger leurs chevaux avant les grands travaux, comme ils purgent les chiens quelques jours avant l'ouverture de la chasse.

2o. C'est aussi le moment de ramener insensiblement le cheval à la ration de travail, c'est-à-dire à la ration d'avoine et de fourrage.

3o. Pendant ces premiers exercices, il faut doubler la durée des passages à la main: ils facilitent la mue, activent les fonctions de la peau et fortifient les muscles.

4o. La température du printemps, généralement assez variable, exige encore des précautions non moins importantes pour éviter les funestes effets des arrêts de transpiration, cause principale d'une foule de maladies graves. On doit être sobre des haltes pendant les attelées. Celles-ci doivent être courtes les premiers jours; mieux vaut encore partager le travail en deux attelées. En rentrant dans les écuries, les chevaux doivent être bouchonnés et ensuite couverts de paille sur le dos. Cette paille est placée en long et maintenue par un lien également en paille. C'est la couverture la plus simple et néanmoins l'une des plus avantageuses. C'est ici le cas de fermer les portes et les fenêtres pour éviter les courants d'air.

5o. Le cheval qui sue, qui travaille pour les premières fois est généralement très-altéré. C'est le cas ou jamais de lui rationner la boisson.

Si l'animal est conduit aux abreuvoirs, on ne doit pas le faire entrer profondément à l'eau sous prétexte de le laver. Ces lavages ou bains du printemps, s'ils économisent la main-d'œuvre des passages, ont souvent des suites fâcheuses pour la bourse du propriétaire.

Dans l'un comme dans l'autre cas il est toujours facile d'empêcher le cheval de boire outre mesure, et toujours de faire boire, dans les écuries, dans des baquets, où l'eau peut être plus facilement rationnée et rendue plus-digeste en la saupoudrant d'un peu de son.

Petite Chronique

Consommation de tabac en Angleterre.—Un statisticien anglais a publié dernièrement des chiffres intéressants sur la consommation de tabac en Angleterre.

La nation anglaise paraît avoir dépensé en tabac depuis 1801 à 1870 la somme de £578,000,000 sterling. Ce montant ne comprend pas la valeur des pipes et autres accessoires que requiert le fumeur.

RECETTE

Moyen pour guérir les blessures provenant d'instruments tranchants.

Un jeune homme, en aiguisant des païseaux, s'était ouvert l'articulation du genou avec la pointe de sa serpe. Peu de jours après, il se développa une grande inflammation des surfaces articulaires, et le malade éprouvait de telles souffrances qu'il poussait des cris continuels; tous les moyens employés, cataplasmes, saignées, etc., ne lui apportaient aucun soulagement; on en était arrivé à croire l'amputation inévitable.

Mais, par un bonheur inespéré, il vint à la pensée du médecin qui soignait ce jeune homme de recourir aux douches d'eau froide; on y a donc soumis la partie malade nuit et jour pendant deux semaines; dès le début, les douleurs ont presque cessé, peu à peu la plaie s'est cicatrisée, les symptômes inflammatoires ne sont dissipés, et aujourd'hui le malade se lève, se sert de sa jambe et se trouve en pleine voie de guérison.

TERRE A VENDRE

Le Soussigné offre en vente une magnifique propriété qui peut former en tout trois arpents sur quarante-deux, située au deuxième rang de Ste. Anne de la Pocatière avec maison neuve dessus construite, grange, étable, etc.

Pour plus amples informations, s'adresser à Joseph Dionne, écr., Maître de Poste à Ste. Anne, ou au Soussigné à Québec.

FORTUNÉ DIONNE, Marchand.

Ste. Anne de la Pocatière, 25 février 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 février, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.



CONTRAT POUR LA MALLE

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à OTTAWA, jusqu'à midi, VENDREDI, le 21 MARS PROCHAIN, pour le transport des Malles de Sa Majesté, conformément aux dispositions d'un contrat proposé pour quatre années, six fois par semaine dans chaque direction, entre CAMPBELLTON et STE. FLAVIE, à partir du premier Juillet prochain.

Le transport devra se faire dans une diligence à passager ou une voiture à quatre roues, traînée par deux chevaux. Cette voiture devra être munie d'un compartiment recouvert pour mettre les malles à l'abri du mauvais temps.

Les malles partiront de Sainte Flavie tous les jours (excepté les dimanches) et de Campbellton aussi tous les jours (excepté les dimanches) à telles heures qui pourront être fixées, faire connexion en ces deux endroits avec les malles partant et les malles arrivant, parcourir le trajet dans l'une et l'autre direction dans l'espace de vingt-huit heures, à partir du premier Juin jusqu'au trente de Septembre, et en trente-six heures pendant le reste de l'année, y compris le temps nécessaire pour les arrêts pour toutes fins.

Le contracteur devra accepter les conditions suivantes, en vue de l'ouverture probable d'une communication par chemin de fer entre le fleuve St. Laurent et Campbellton pendant le temps que le contrat sera en vigueur. L'entrepreneur aussi, s'il en est requis de transporter les malles entre Sainte Flavie et Campbellton et tels autres endroits qui pourront être choisis

pour terminus de chemin de fer, de temps à autre pendant que le contrat sera en force, au lieu de jusqu'à Sainte Flavie et à partir de Sainte Flavie, jusqu'à et à partir de Campbellton, et sera payé pour tel en proportion, par mille, du prix auquel il s'engagera par le contrat à transporter les malles; sur tout le parcours entre Sainte Flavie et Campbellton, renonçant à toute demande et réclamation d'indemnité à raison de telle réduction de parcours, et cessant le service entre Sainte Flavie et Campbellton et les terminus du chemin de fer, les autres conditions stipulées dans le contrat, relativement aux prix du parcours et autres choses, devant rester les mêmes.

On peut se procurer des avis imprimés contenant de plus amples détails sur les conditions du contrat proposé, les voir, et avoir des blancs de soumissions aux bureaux de poste à Campbellton, Sainte Flavie et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné.

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 24 janvier 1873.



CONTRAT POUR LA MALLE

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi, VENDREDI, le vingt-unième jour de mars prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, conformément aux dispositions d'un contrat proposé pour quatre années, six fois par semaine dans chaque direction, entre CAMPBELLTON et PASPEBIAC, à partir du PREMIER JUILLET prochain.

Le transport devra se faire avec des voitures à quatre roues et munies d'un compartiment recouvert pour mettre les malles à l'abri du mauvais temps.

Les malles devront partir chaque jour, excepté les DIMANCHES, de CAMPBELLTON, à UNE heure de l'après-midi, ou après l'arrivée des malles venant de Dalhousie et de Sainte-Flavie et se rendre à PASPEBIAC dans l'espace de vingt-deux heures.

Les Malles devront partir de PASPEBIAC tous les jours, excepté les DIMANCHES, à UNE heure de l'après-midi, ou deux heures après l'arrivée de la malle de Percé, attendre l'arrivée de la malle de Percé et se rendre à CAMPBELLTON tous les jours, excepté les DIMANCHES, à onze heures de l'avant-midi. Le Courrier sera obligé d'attendre à New-Richmond et à Carleton une heure ou deux, si c'est nécessaire, afin de laisser au Maître de Poste le temps suffisant pour préparer les malles qu'il aura à expédier.

Le contracteur sera tenu, au cas où il se présenterait des difficultés ou qu'il y aurait de grands retards probables pour traverser avec une voiture les rivières de Bonaventure, de la Grande et de la Petite Cascapédia, de se pourvoir de voitures de chaque côté des rivières plus haut mentionnées, pour le transport de la malle. Il sera aussi tenu de faire des arrangements pour s'assurer des courriers spéciaux, quand il en sera besoin à Bras Point, Paspébiac et aux endroits intermédiaires pour assurer l'expédition immédiate des malles, dans le cas où les courriers réguliers faisant le transport de ces malles seraient en retard sur le temps fixé et retarderaient l'expédition des malles.

On pourra avoir des avis imprimés et contenant de plus longs détails sur les conditions du contrat proposé, et se procurer des Blancs de soumissions aux Bureaux de Poste de Campbellton et de Paspébiac, ainsi qu'aux autres bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné.

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 24 janvier 1873.



CONTRAT POUR LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA, jusqu'à VENDREDI à midi, le 21 MARS prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté d'après un contrat proposé pour quatre ans, TROIS fois par semaine, aller et retour, entre PASPEBIAC et PERCÉ, à partir du 1er JUILLET prochain.

Le transport devra se faire en voiture à quatre roues. Il faudra qu'il y ait un compartiment couvert dans chaque voiture, pour la protection des malles contre les injures du temps.

Les malles devront partir de Paspébiac, les mardis, jeudis et samedis, à midi, attendant l'arrivée de la malle de Campbellton, et arriver à Percé les mercredis, vendredis et lundis suivants, à 5 heures, A. M., ou en dix-sept heures de temps; laisser Percé les lundis, mercredis, vendredis, à midi; attendant l'arrivée de la malle du Bassin de Gaspé, et arriver à Paspébiac les mardis, jeudis et samedis suivants, à 5 heures A. M. ou dix-sept heures de temps.

On n'exigera pas que le contracteur voyage le dimanche.

Le contracteur sera requis, dans des cas de difficulté, ou de grands délais probables pour traverser avec une voiture la rivière Pabos, de se pourvoir de voitures pour les malles chaque côté de la rivière. Il devra aussi prendre des arrangements pour se procurer des courriers spéciaux quand il en sera requis, à Paspébiac, Percé et autres points intermédiaires, pour l'envoi immédiat des malles, dans le cas où le courrier régulier devant se charger de ces malles serait en retard.

On peut se procurer des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé et des blancs de soumissions aux bureaux de poste de Percé, Campbellton, et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné.

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 24 janvier 1873.



AVIS PARLEMENTAIRE

CHAMBRE DES COMMUNES,

Bureau du Greffier,

Ottawa, 30 janvier 1873.

En conformité de la 50ème règle de la Chambre, avis est par le présent donné que le temps pour la

RECEPTION DES PETITIONS

POUR BILLS PRIVÉS

expirera MERCREDI, le 26ème jour de MARS prochain.

ALFRED PATRICK,

Greffier de la Chambre.

A VENDRE

UNE TERRE en bon état de culture, avec maison, grange, etc., située à STE. FLAVIE, comté de Rimouski, à quatre arpents et demi en bas de l'Eglise, au bord de la Mer. Les conditions de vente seront des plus faciles. S'adresser, sur les lieux, au soussigné.

THÉOPHILE AUBUT,
Ste. Flavie.

30 Janvier 1873.